



**Organe subsidiaire de conseil scientifique
et technologique**

Soixante-troisième session

Belém, 10-15 novembre 2025

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

**Initiative commune de Charm el-Cheikh sur la mise
en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture
et la sécurité alimentaire**

Organe subsidiaire de mise en œuvre

Soixante-troisième session

Belém, 10-15 novembre 2025

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

**Initiative commune de Charm el-Cheikh sur la mise
en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture
et la sécurité alimentaire**

**Approches systémiques et globales de la mise en œuvre
d'une action climatique pour l'agriculture, les systèmes
alimentaires¹ et la sécurité alimentaire, compréhension,
coopération et intégration dans les plans**

Rapport du secrétariat sur l'atelier*

Résumé

Le premier atelier de session organisé dans le cadre de l'Initiative commune de Charm el-Cheikh sur la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, qui portait sur le thème « Approches systémiques et globales de la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture, les systèmes alimentaires¹ et la sécurité alimentaire, compréhension, coopération et intégration dans les plans », a eu lieu aux soixante-deuxièmes sessions respectives des organes subsidiaires selon des modalités hybrides, de sorte que les participants puissent y prendre part soit en personne soit à distance. Les représentants des Parties, des organes constitués au titre de la Convention, des entités fonctionnelles du Mécanisme financier et d'autres entités de financement, ainsi que des organisations ayant le statut d'observateur ont présenté des données d'expérience en rapport avec le thème de l'atelier, et ont exprimé leurs vues sur la manière dont les approches susmentionnées pouvaient contribuer à la réalisation des objectifs de l'Initiative commune. En outre, pendant l'atelier, du temps a été consacré à la coordination en lien avec l'Initiative commune.

¹ Sans exclusion d'autres approches.

* La version originale du présent document a été soumise aux services de conférence après la date prévue en raison des consultations internes qu'il a été nécessaire d'organiser.



Abréviations et acronymes

CDN	contribution déterminée au niveau national
CET	Comité exécutif de la technologie
COP	Conférence des Parties
CRTC	Centre-Réseau des technologies climatiques
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FVC	Fonds vert pour le climat
GES	gaz à effet de serre
PNA	plan national d'adaptation
SBI	Organe subsidiaire de mise en œuvre
SBSTA	Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
UE	Union européenne

I. Introduction

A. Mandat

1. À sa vingt-septième session, la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP) a demandé au SBSTA et au SBI de mettre en place l'Initiative quadriennale commune de Charm el-Cheikh sur la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, y compris la mise en œuvre des résultats de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture et des activités antérieures se rapportant à des questions relatives à l'agriculture², ainsi que sur des thèmes futurs, sachant que les solutions dépendaient du contexte et tenaient compte des situations nationales, l'Initiative commune poursuivant plusieurs objectifs³.

2. La feuille de route pour l'Initiative commune de Charm el-Cheikh⁴ prévoit qu'à l'occasion des soixante-deuxièmes et soixante-quatrième sessions respectives des organes subsidiaires, deux ateliers de session soient organisés selon des modalités hybrides, de sorte que les représentants des organes constitués au titre de la Convention, des entités fonctionnelles du Mécanisme financier, du Fonds pour l'adaptation, du Fonds pour les pays les moins avancés et du Fonds spécial pour les changements climatiques ainsi que des observateurs puissent y prendre part soit en personne soit à distance⁵. À leurs soixantièmes sessions respectives, les organes subsidiaires ont demandé au secrétariat que, pendant les ateliers, du temps soit consacré à la coordination en lien avec l'Initiative commune⁶.

3. En outre, à leurs soixantièmes sessions respectives, les organes subsidiaires ont invité les Parties et les observateurs à communiquer leurs vues sur le thème de chacun des ateliers⁷, à savoir, pour le premier atelier, « Approches systémiques et globales de la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture, les systèmes alimentaires⁸ et la sécurité alimentaire, compréhension, coopération et intégration dans les plans », conformément à la feuille de route. Ils ont par ailleurs demandé au secrétariat d'établir un rapport sur chacun des ateliers, pour examen à leurs sessions suivant l'atelier en question⁹.

B. Mesures que pourraient prendre l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique et l'Organe subsidiaire de mise en œuvre

4. Les organes subsidiaires souhaiteront peut-être examiner le présent rapport dans le but de rendre compte à la COP, à sa trente et unième session, de l'avancement et des résultats de l'Initiative commune.

II. Déroulement de l'atelier

5. Le premier atelier de session organisé par le secrétariat dans le cadre de l'Initiative commune de Charm el-Cheikh s'est tenu le 17 juin 2025, aux soixante-deuxième sessions respectives des organes subsidiaires, et selon des modalités hybrides, de sorte que les participants ont pu y prendre part soit en personne soit à distance. Il était ouvert à toutes les Parties et à tous les observateurs participant aux sessions.

² Voir les documents [FCCC/SBSTA/2014/INF.2](#), [FCCC/SBSTA/2015/INF.6](#), [FCCC/SBSTA/2015/INF.7](#), [FCCC/SBSTA/2016/INF.5](#) et [FCCC/SBSTA/2016/INF.6](#).

³ Décision [3/CP.27](#), par. 14.

⁴ Figurant à l'annexe II des documents [FCCC/SBSTA/2024/7](#) et [FCCC/SBI/2024/13](#).

⁵ Conformément à la décision [3/CP.27](#), par. 15 b).

⁶ [FCCC/SBSTA/2024/7](#), par. 109, et [FCCC/SBI/2024/13](#), par. 56.

⁷ Les communications relatives au premier atelier sont disponibles à l'adresse <https://www4.unfccc.int/sites/submissionsstaging/Pages/Home.aspx> (dans le champ de recherche, taper « agriculture, food »).

⁸ Sans exclusion d'autres approches.

⁹ [FCCC/SBSTA/2024/7](#), par. 113 et 114, et [FCCC/SBI/2024/13](#), par. 60 et 61.

6. La Rapporteuse du SBI, Ayşin Turpanci, a fait des observations liminaires au nom de la Présidente du SBI et a rappelé le mandat de l'atelier. Elle a invité Claudia Heidecke (Allemagne) et Tekini Nakidakida (Fidji) à coanimer celui-ci. La Vice-Présidente du SBSTA, Carol Franco, a formulé des remarques finales.

7. L'atelier s'est déroulé en six séances, consacrées aux thèmes suivants :

- a) Exposés des Parties ;
- b) Perspectives des organisations ayant le statut d'observateur ;
- c) Exposés des entités de financement ;
- d) Informations communiquées par les organes constitués ;
- e) Débat en plénière : échange de vues entre les participants, encadré par les cofacilitateurs de l'atelier ;
- f) Temps consacré à la coordination en lien avec l'Initiative commune de Charm el-Cheikh.

8. Dans leurs exposés, les Parties, les collectifs d'organisations ayant le statut d'observateur et les entités de financement étaient invités à répondre aux questions d'orientation suivantes :

a) Quelle est votre expérience et quelle approche adoptez-vous dans le domaine des approches systémiques et globales de la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture, les systèmes alimentaires et la sécurité alimentaire, de leur compréhension, de la coopération et de l'intégration dans les plans ?

b) Comment les approches systémiques et globales de la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture, les systèmes alimentaires et la sécurité alimentaire peuvent-elles contribuer à la réalisation des objectifs de l'Initiative commune de Charm el-Cheikh ?

9. En outre, deux exposés liminaires ont été présentés : l'un, par Martial Bernoux, expert de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et l'autre par Nosipho Nausca-Jean Jezile, Ambassadrice de l'Afrique du Sud à Rome, Représentante permanente de l'Afrique du Sud auprès des institutions de l'Organisation des Nations Unies à Rome et Présidente du Comité de la sécurité alimentaire mondiale.

10. Pour de plus amples informations sur l'atelier, notamment la note de cadrage, l'ordre du jour, les diffusions sur le Web, ainsi que les déclarations et les exposés qui ont été faits, voir le site Web de la Convention¹⁰.

III. Résumé des exposés

A. Exposés liminaires

11. Le premier exposé liminaire a été l'occasion de donner une vue d'ensemble du thème de l'atelier et a notamment permis de clarifier les termes employés. On entendait ainsi par « approche systémique » une approche consistant à appréhender les interdépendances et les liens entre chacun des composants d'un système et entre les systèmes eux-mêmes, et par « approche globale » l'analyse des systèmes dans leur ensemble, qui permettait de comprendre comment, grâce aux interactions entre les composants, l'on pouvait obtenir des résultats impossibles à atteindre si ces composants avaient fonctionné de manière individuelle. Par « système alimentaire », on désignait tous les aspects liés à la production, à la transformation, à la distribution, à la préparation et à la consommation des aliments. Quant

¹⁰ <https://unfccc.int/event/workshop-on-systemic-and-holistic-approaches-to-implementation-of-climate-action-on-agriculture-food>.

au terme « système agroalimentaire », il désignait aussi la production de produits agricoles qui n'étaient pas destinés à l'alimentation¹¹.

12. Selon l'expert, la transformation des systèmes alimentaires avait un rôle moteur à jouer dans la réalisation des objectifs de développement durable ; pourtant, sur la période 2021-2022, ces systèmes n'avaient perçu qu'une fraction du financement de l'action climatique consenti au niveau mondial. Leur transformation était freinée par trois principales lacunes : un déficit de financement, une insuffisance de planification et un manque de données. Après avoir mis en évidence les mécanismes relevant de la Convention qui visaient à soutenir l'agriculture, les systèmes agroalimentaires et la sécurité alimentaire, l'expert a, en conclusion, insisté sur le fait que rendre les systèmes alimentaires et l'agriculture durables aux fins de la lutte contre les changements climatiques constituait certes une tâche ardue à laquelle il était urgent de s'atteler, mais aussi une formidable occasion à saisir. Pour que les systèmes alimentaires puissent réellement permettre une production efficace, une nutrition de qualité, un environnement plus propre et de meilleures conditions de vie, il était essentiel de prendre des mesures coordonnées, fondées sur des données scientifiques, soutenues par une gouvernance inclusive et appuyées par un financement adéquat.

13. L'intervenante qui a présenté le second exposé liminaire a livré ses réflexions sur les avantages que comportaient les approches systémiques et globales de la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture, les systèmes alimentaires et la sécurité alimentaire. Elle a expliqué qu'il fallait absolument préserver les systèmes alimentaires, un enjeu central à la réalisation du droit universel à une alimentation adéquate et des objectifs de développement durable n^{os} 1 (Pas de pauvreté) et 2 (Faim zéro) ; en outre, elle a mis en lumière les liens étroits qui existaient entre les objectifs des conventions de Rio et le droit à une alimentation adéquate. Pour réellement transformer ces systèmes, il fallait que les mesures d'incitation soient cohérentes, que les responsabilités soient bien définies et que les mesures prises soient coordonnées entre les nombreuses parties prenantes. Des cadres de suivi et d'évaluation robustes étaient indispensables pour suivre l'avancement de l'action climatique, renforcer les mécanismes de responsabilité et garantir que les investissements produisent des résultats tangibles pour les collectivités qui en avaient le plus besoin. Le soutien politique en faveur des approches systémiques et globales devait être fort si l'on entendait stimuler l'innovation, favoriser une collaboration porteuse de sens et encourager une mobilisation plus large de la société, notamment des jeunes, des femmes et des peuples autochtones.

14. L'intervenante a insisté sur l'importance de la collaboration institutionnelle à tous les niveaux et a indiqué que le Comité de la sécurité alimentaire mondiale était disposé à mettre à profit son espace de concertation multipartite à cette fin. Elle a expliqué combien il importait que les connaissances autochtones, locales et scientifiques soient mises en commun. En outre, elle a indiqué que si l'on voulait transformer les systèmes agroalimentaires de sorte qu'ils puissent s'adapter aux changements climatiques et que les objectifs d'atténuation soient atteints, 350 milliards de dollars des États-Unis supplémentaires étaient nécessaires chaque année ; d'après elle, la réorientation des investissements publics actuellement consacrés à des pratiques néfastes pour l'environnement pourrait faciliter cette transformation. Elle a en outre proposé que l'on s'appuie sur la Déclaration des Émirats arabes unis sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique, adoptée à la vingt-huitième session de la COP¹², sur la stratégie et le plan d'action du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique¹³ pour 2026-2035 et sur les travaux de l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté¹⁴, et a conclu par un appel à l'action collective, fondée sur l'équité, l'inclusion et l'innovation, l'objectif étant de transformer les systèmes agroalimentaires afin de parvenir à la prospérité et de protéger la planète.

¹¹ Pour les définitions et références complètes, voir <https://unfccc.int/documents/647804>.

¹² Voir <https://www.cop28.com/en/food-and-agriculture>.

¹³ Union africaine. 2025. *Stratégie et plan d'action du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine : 2026-2035*. Disponible à l'adresse <https://au.int/fr/node/44344>.

¹⁴ Voir <https://globalallianceagainsthungerandpoverty.org/>.

B. Exposés des Parties

15. Un représentant de l'Argentine a montré comment le recours aux techniques culturales sans labour s'était développé dans le pays, au point de concerner, en 2019, près de 90 % des terres cultivées (contre 0 % en 1989). Ces techniques consistaient à intensifier et à diversifier la production agricole, à gérer la nutrition et le stress biotique de manière intégrée et à recourir à des technologies permettant d'optimiser l'efficacité des systèmes. Le passage à pareilles techniques présentait plusieurs avantages : une moindre consommation d'énergies fossiles, des capacités accrues de stockage du carbone dans le sol, de meilleurs rendements et une plus grande biodiversité du sol.

16. Au cours de sa présentation sur l'agriculture de son pays, un représentant de l'Australie a fait le point sur les politiques publiques en vigueur (par exemple, le plan d'action national en faveur des sols, baptisé « National Soil Action Plan ») et en cours d'élaboration (par exemple, le plan de neutralité carbone, baptisé « Net Zero Plan », qui devait comprendre un plan sectoriel consacré à l'agriculture et aux terres), lesquelles étaient destinées à rendre le secteur agricole intelligent face aux changements climatiques. L'Australie s'efforçait de rendre son système agricole plus résilient et plus durable en intégrant, par voie de législation, des considérations climatiques dans ses politiques et plans de développement. Le représentant a mis en avant un programme adopté par le Gouvernement australien en faveur d'une agriculture intelligente face aux changements climatiques, financé par le Natural Heritage Trust selon différents canaux d'investissement, qui visait à aider les agriculteurs à adopter des pratiques exemplaires ; il a en outre évoqué l'élaboration d'un cadre australien en faveur de la durabilité de l'agriculture, une initiative menée par le secteur agricole et soutenue par le Gouvernement.

17. Un représentant du Brésil a expliqué que, pour adopter des approches systémiques et globales de la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture dans son pays, il fallait prendre en considération les revenus, la résilience et la capacité d'adaptation des populations, ainsi que les retombées positives qu'elles pourraient tirer de ces approches. Selon lui, il fallait que les pouvoirs publics adoptent une approche centrée sur les besoins des agriculteurs, qui devait permettre de leur donner les connaissances, les technologies et les moyens financiers nécessaires pour développer leur activité et contribuer à la sécurité alimentaire et à la production de biomasse, de bioénergie et de produits biologiques dans le contexte des changements climatiques. L'approche adoptée par le Brésil en vue de développer l'agriculture de manière durable et résiliente était intégrée, à savoir qu'elle tenait compte des risques climatiques ; aussi le plan national d'adaptation (PAN) et le plan pour une agriculture à faibles émissions de carbone étaient-ils exécutés en collaboration avec les agriculteurs, qui en étaient le cœur. Pour conclure, le représentant a souligné le rôle que pouvait jouer le portail en ligne de Charm el-Cheikh¹⁵ s'agissant de faciliter l'appui technologique et le renforcement des capacités.

18. Un représentant de l'UE a présenté les politiques et stratégies liées au climat et à l'agriculture en place dans la région, notamment le pacte vert pour l'Europe, la politique agricole commune, la stratégie de l'UE pour l'adaptation aux changements climatiques, la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 et la stratégie européenne pour la résilience dans le domaine de l'eau. Faire en sorte que le secteur agroalimentaire résiste à l'épreuve du temps était l'une des quatre priorités de la vision pour l'agriculture et l'alimentation¹⁶ présentée par la Commission européenne en 2025. L'UE avait adopté des approches systémiques et globales de la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture, comme l'illustre le réseau d'exploitations agricoles en Allemagne qui étudiait les effets sur le climat et l'efficacité économique de mesures visant à accroître la teneur en carbone organique du sol, la mise à l'essai de pratiques agroécologiques dans des exploitations pilotes de la Région wallonne (Belgique) et le développement de l'agriculture bas carbone en Europe centrale.

19. Une représentante des Fidji, s'exprimant au nom des petits États insulaires en développement du Pacifique, a donné des exemples d'approches systémiques et globales de

¹⁵ <https://unfccc.int/topics/land-use/workstreams/agriculture/sharm-el-sheikh-online-portal>.

¹⁶ Voir https://agriculture.ec.europa.eu/overview-vision-agriculture-food/vision-agriculture-and-food_fr.

la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture, adoptées par les autorités, des agriculteurs, des organisations et des collectivités dans la région. Elle a cité, entre autres, le lancement récent de l'initiative « Vision pour des cultures et des sols adaptés dans le Pacifique », des mesures de conservation des ressources génétiques reposant sur la sélection des cultures en vue de les rendre résilientes face aux changements climatiques (prises par exemple au Vanuatu), l'adoption d'une approche « de la montagne au récif » visant à protéger les ressources côtières ainsi que les avancées réalisées dans l'établissement d'un cadre agricole résilient face aux changements climatiques, grâce auquel les agriculteurs pouvaient bénéficier d'un soutien financier pour prendre des mesures d'adaptation. Il était crucial que l'accès au financement de l'action climatique soit adapté et opportun, étant donné que les projets fondés sur des approches systémiques et globales s'inscrivaient sur plusieurs années.

20. Un représentant de l'Inde a expliqué que l'agriculture faisait vivre plus de 40 % de la population du pays, mais que la majorité des exploitations étaient de petite taille et que les agriculteurs étaient contraints de s'adapter à des phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents. Il a présenté les travaux menés dans le cadre du programme de recherche en réseau baptisé « National Innovations in Climate Resilient Agriculture ». Il a ainsi donné un exemple d'approche systémique et globale de l'action climatique dans le domaine de l'agriculture, à savoir le programme intitulé « Climate Resilient Villages », qui visait à renforcer la résilience des agriculteurs et leur capacité à s'adapter à la variabilité climatique. Ce programme devait être élargi au cours des cinq années à venir grâce à l'obtention de financements auprès d'organismes de financement internationaux et du Gouvernement indien.

21. Un représentant du Liban, s'exprimant au nom des États arabes, a expliqué que face aux effets des changements climatiques sur l'agriculture, la région prenait de plus en plus de mesures tenant compte des liens entre la terre, l'eau, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations rurales. De nombreux pays arabes avaient intégré, dans leur CDN et dans leur PNA, des mesures d'adaptation destinées à renforcer la résilience de l'agriculture face aux changements climatiques, et mettaient en avant les retombées bénéfiques que ces mesures pouvaient avoir dans le domaine de l'atténuation. Certains pays se concentraient sur les liens d'interdépendance entre l'eau, l'énergie et l'alimentation afin de rendre les systèmes alimentaires plus résilients face aux changements climatiques. Des travaux visant à améliorer les systèmes d'alerte précoce en cas d'épisode de sécheresse, d'invasion de parasites et de tempête de poussière étaient menés dans le cadre d'initiatives régionales. Le représentant a présenté plusieurs approches globales susceptibles de contribuer à la réalisation des objectifs de l'Initiative commune de Charm el-Cheikh : elles consistaient notamment à promouvoir des pratiques agricoles servant des objectifs d'adaptation et d'atténuation, à prendre en compte l'agriculture dans les plans climatiques nationaux, à faire en sorte que les politiques climatiques ne compromettent pas la sécurité alimentaire, à instaurer une gouvernance inclusive et à établir une coopération régionale axée sur le partage des connaissances et le renforcement des capacités.

22. Un représentant des Philippines a fait observer que son pays était régulièrement désigné comme étant le plus exposé aux risques de catastrophes naturelles, ces phénomènes entraînant des pertes et des préjudices de plus en plus considérables dans le secteur agricole. Pour réduire cette vulnérabilité, les autorités du pays avaient lancé un programme d'adaptation et d'atténuation dans le domaine de l'agriculture qui avait pour objectif de rendre les communautés d'agriculteurs et de pêcheurs plus résilientes : le programme consistait à mettre à la disposition des communautés les plus vulnérables du pays des outils numériques et des outils d'information qui traduisaient des données climatiques complexes en conseils pratiques, l'objectif étant d'aider ces communautés à prendre des décisions. Après avoir donné des exemples de financement de l'action climatique provenant de canaux bilatéraux et multilatéraux, notamment dans le cadre de projets financés par le FVC, le représentant a souligné qu'il était urgent d'accroître les ressources allouées à l'action climatique et d'accélérer le transfert de technologies aux pays en développement afin de compléter et de soutenir les investissements nationaux en faveur de l'action climatique.

23. Un représentant du Soudan du Sud, s'exprimant au nom des pays les moins avancés, a souligné que, dans ces pays, l'agriculture était d'une importance capitale pour la sécurité alimentaire, la croissance économique et les moyens de subsistance, mais qu'elle reposait

surtout sur de petites exploitations dont les capacités d'adaptation étaient limitées. Il a donné plusieurs exemples d'approches systémiques et globales de l'action climatique dans le domaine de l'agriculture adoptées dans les pays les moins avancés. Ainsi, au Sénégal, les systèmes intégrés de gestion des pâturages avaient contribué à réduire la déforestation et le surpâturage ; au Bhoutan, la gestion durable des terres et la gestion intégrée des bassins versants avaient aidé à réduire l'érosion des sols ; en Ouganda, des stratégies agroécologiques étaient en cours d'élaboration. L'intervenant a lancé un appel général en faveur d'une coordination renforcée et d'une coopération accrue entre les Parties, les organes constitués, les entités financières et d'autres organisations, d'une application plus efficace des stratégies et de la création d'un fonds destiné à accompagner la mise en pratique des résultats de l'Initiative commune de Charm el-Cheikh.

24. Une représentante de la Suisse a expliqué que son pays misait sur une approche fondée sur les systèmes alimentaires pour répondre aux enjeux de sécurité alimentaire : cette approche consistait à intervenir sur l'ensemble de la chaîne de valeur – de la production agricole à la consommation – et à tenir compte de six dimensions, à savoir l'accessibilité, l'agencité, la disponibilité, la stabilité, la durabilité et l'utilisation. On retrouvait pareille approche dans la Stratégie Climat pour l'agriculture et l'alimentation 2050 du pays. Le plan d'action 2030 qui accompagnait la Stratégie comportait des mesures visant à atteindre huit sous-objectifs. Il combinait des mesures classiques de lutte contre les changements climatiques dans le secteur agricole et des orientations stratégiques à l'échelle du système alimentaire, telles que l'engagement consistant à réduire de moitié les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires d'ici à 2030 et l'intégration explicite de considérations environnementales dans les recommandations nutritionnelles, l'objectif étant de lier santé et durabilité.

25. Un représentant de l'Ouganda, s'exprimant au nom du Groupe des États d'Afrique, a indiqué qu'en Afrique, les approches globales et systémiques de l'action climatique dans le domaine de l'agriculture étaient diverses, pilotées au niveau national et différentes selon le contexte. Il a donné des exemples, citant notamment des initiatives d'intégration de la chaîne de valeur (noix de macadamia au Malawi, canne à sucre en Afrique du Sud et miel au Zimbabwe), des programmes de soutien à la production durable (initiative Grande Muraille verte dans la région du Sahel), des dispositifs donnant la priorité aux groupes vulnérables (banques de semences), des mesures de renforcement de la coordination et des partenariats (guichets uniques au Nigéria faisant le lien entre les ministères, les agriculteurs et les fonds) ou des projets de collaboration Sud-Sud (culture de riz résistant aux inondations en Afrique de l'Ouest). Le représentant a souligné la nécessité de faciliter et de renforcer l'accès aux moyens permettant d'appliquer pareilles approches. Il a en outre proposé la création d'une plateforme de coordination relevant de la Convention et le lancement d'un fonds agricole et alimentaire pour le climat en Afrique, et a appelé à mieux coordonner l'action climatique, à préserver la biodiversité et restaurer les terres conformément aux dispositions des trois Conventions de Rio, et à financer l'action climatique africaine sans alourdir la dette du continent.

C. Exposés des collectifs d'organisations ayant le statut d'observateur

26. Un représentant d'organisations non gouvernementales des milieux commerciaux et industriels a souligné qu'il était nécessaire que la climatologie soit rigoureuse et repose sur une approche systémique, une condition indispensable si l'on voulait mieux cerner les avantages et les conséquences des transformations engagées et encourager la mise en commun des connaissances et des données d'expériences relatives à l'action climatique et aux politiques climatiques axées sur la sécurité alimentaire et la productivité agricole. Il a expliqué qu'il importait de récompenser les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires pour leur action climatique, d'harmoniser les exigences imposées aux entreprises s'agissant de l'élaboration de rapports sur l'action climatique et d'élaborer les politiques climatiques en fonction d'objectifs mesurables plutôt que selon des approches prescriptives. Les approches systémiques et globales devaient tirer parti de la science et des technologies afin de permettre aux agriculteurs et aux entreprises agroalimentaires d'intensifier leurs pratiques d'adaptation et d'atténuation tout en améliorant leur productivité. Grâce aux partenariats public-privé et à

des investissements porteurs de changements consentis par les entreprises, les parties prenantes pouvaient adopter davantage de pratiques d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets.

27. Une représentante d'organisations non gouvernementales de protection de l'environnement a affirmé, nombreux exemples à l'appui, que l'agroécologie était la solution intégrée par excellence dans le domaine agricole : elle favorisait l'adaptation tout en réduisant les émissions, car elle ne dépendait pas des combustibles fossiles et n'entraînait pas de déforestation. La représentante a expliqué qu'il fallait abandonner progressivement l'agriculture industrielle et amorcer des transitions justes vers l'agroécologie, et qu'une action climatique systémique dans le domaine alimentaire supposait une prise en compte de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, car, dans le contexte de la crise climatique, on ne pouvait parvenir à la sécurité alimentaire que par des interventions à la fois du côté de l'offre et du côté de la demande. Toutefois, si l'on voulait mettre en œuvre pareille approche, il fallait faire évoluer la gouvernance du système alimentaire vers un modèle démocratique et équitable, doté d'un dispositif solide d'application du principe de responsabilité. Pour conclure, la représentante a déclaré qu'il faudrait donner la priorité aux approches agroécologiques dans l'attribution d'un financement de l'action climatique renforcé sous forme de subventions.

28. Une représentante de collectifs d'agriculteurs et d'organisations non gouvernementales du secteur agricole a souligné que les approches systémiques et globales supposaient des pratiques économiquement viables, écologiquement durables et socialement inclusives qui préservent les ressources naturelles vitales et les moyens de subsistance. S'agissant de la réalisation des objectifs de l'Initiative commune, elle a expliqué que les agriculteurs devaient être considérés comme des innovateurs et des collaborateurs dans la recherche de solutions, qu'ils devaient prendre pleinement part à toutes les étapes de l'action climatique – de la planification au financement – et qu'il était essentiel d'établir des partenariats public-privé stratégiques pour investir dans l'agriculture, les organisations d'agriculteurs devant jouer un rôle d'intermédiaires de confiance. Elle a demandé que les agriculteurs bénéficient de modalités de financement prévisibles et que le collectif d'observateurs se voit attribuer un siège permanent au Conseil du Fonds permettant de faire face aux pertes et préjudices. En outre, elle a insisté sur le fait que les conditions devaient être stables et propices à l'action sur le long terme, l'objectif étant de renforcer la confiance des agriculteurs dans leur capacité à faire face à des conditions climatiques de plus en plus instables et incertaines et de leur garantir des moyens de subsistance décents.

29. Un représentant d'organisations autochtones a fait observer que la relation étroite qu'entretenaient les peuples autochtones avec la nature pouvait servir à renforcer les mesures d'atténuation, à améliorer les stratégies d'adaptation et à accroître la résilience face aux changements climatiques, en particulier s'agissant des systèmes alimentaires autochtones. Il a cité plusieurs approches systémiques et globales de la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture, les systèmes alimentaires et la sécurité alimentaire, qui étaient considérées comme exemplaires. La première était une initiative de préservation du patrimoine bioculturel en Mésio-Amérique, axée sur la production de quantités raisonnables de denrées alimentaires à partir d'une grande variété de cultures. La deuxième, appliquée par le Conseil de la Nation haïda au Canada, consistait en l'intégration des connaissances traditionnelles et occidentales, l'objectif étant de trouver un équilibre entre préservation de l'environnement et besoins alimentaires et économiques. La troisième avait trait à la culture de variétés indigènes de maïs, de haricots et d'autres espèces, comme le faisait le peuple maya cakchiquel, et la quatrième à la rotation des cultures, une technique adoptée par plusieurs peuples autochtones.

30. Une représentante d'organisations non gouvernementales indépendantes et spécialisées dans la recherche a souligné que plusieurs enjeux étroitement liés se dessinaient, à savoir la lutte contre les changements climatiques et la préservation de la biodiversité, la santé animale, la santé humaine, la santé des sols, la sécurité des moyens de subsistance et la sécurité alimentaire. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat avait déjà établi que, pour que ces enjeux soient bien pris en compte, il fallait rechercher des solutions dans l'ensemble du système alimentaire, de la production (par exemple, agroforesterie, systèmes sylvopastoraux ou diversification et rotation des cultures) à la

consommation (par exemple, solutions adaptées au contexte, notamment passage à des régimes alimentaires plus durables et riches en aliments d'origine végétale, et mesures de réduction des pertes et du gaspillage de denrées alimentaires). La représentante a en outre fait observer que les approches globales mettaient davantage l'accent sur le renforcement de la résilience, ce qui avait toute son importance pour les petits exploitants agricoles, et qu'il fallait placer les agriculteurs au cœur des solutions. Le collectif travaillait à l'établissement d'une plateforme de partage des connaissances et de collaboration sur des sujets liés à l'agriculture, notamment l'agroforesterie et la gestion durable des nutriments.

31. Une représentante du Groupe Femmes et genre a donné l'exemple de banques de semences gérées par des agricultrices en Inde, qui permettaient de préserver les variétés indigènes de semences. Elle a souligné combien il était primordial de reconnaître le droit humain à une alimentation et une nutrition adéquates. À l'heure où l'agriculture – et en particulier la gestion des sols et du bétail – suscitait un intérêt croissant en tant que levier de compensation des émissions de carbone, il s'est dit préoccupé par la marchandisation des pratiques agricoles et des droits d'utilisation des terres, qui risquait d'entraîner des pratiques d'écoblanchiment et l'exclusion des savoirs autochtones. L'agriculture était un secteur dans lequel des mesures d'adaptation et d'atténuation devaient être prises en priorité, mais elle ne recevait qu'une faible part du financement de l'action climatique. La plupart des fonds qui lui étaient alloués étaient versés aux pays à revenu intermédiaire et destinés à des projets à grande échelle, souvent au détriment des petits exploitants. Pour conclure, la représentante a recommandé que l'Initiative commune serve à mieux faire connaître et à encourager les stratégies de prise en compte des questions de genre et l'équité dans l'action climatique.

32. Une représentante d'organisations non gouvernementales de protection de l'enfance et de la jeunesse a indiqué que plus de la moitié de la population mondiale était âgée de moins de 30 ans et que 30 % des jeunes travaillaient dans le secteur agricole. Qui plus est, les enfants et les jeunes étaient exposés à des risques disproportionnés liés aux changements climatiques, notamment à la dénutrition due aux mauvaises récoltes et à la dégradation des terres. La représentante a souligné que l'action climatique dans le domaine de l'agriculture devait reposer sur des approches globales et systémiques qui tenaient compte du vécu, lequel pouvait varier selon le sexe ou l'âge, et analysaient ces réalités selon les dimensions sociale, économique, environnementale et sanitaire. En conclusion, elle a recommandé que la participation des enfants et des jeunes soit institutionnalisée dès le début de chaque projet et de chaque cycle d'élaboration des politiques, que les mesures d'atténuation et d'adaptation définies dans les trajectoires nationales de résilience climatique tiennent compte des systèmes alimentaires et que l'agroécologie soit reconnue comme une solution systémique et globale dans la lutte contre les changements climatiques.

D. Travaux entrepris par les entités de financement

1. Exposés

33. Un représentant du Fonds pour l'adaptation a résumé les activités menées par celui-ci depuis sa mise en place en 2007 et a donné un aperçu de son portefeuille en juin 2025, qui cumulait quelque 1,18 milliard de dollars É.-U. de subventions, allouées à 199 projets d'adaptation approuvés, dont plus de 40 % dans des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement. La sécurité alimentaire et l'agriculture représentaient respectivement 16,7 % et 13,5 % de l'ensemble des investissements du Fonds. En conclusion, le représentant a expliqué les possibilités de financement offertes par le Fonds et destinées à soutenir l'agriculture et la sécurité alimentaire.

34. Une représentante du FEM, du Fonds pour les pays les moins avancés et du Fonds spécial pour les changements climatiques a donné un aperçu du portefeuille du FEM et a décrit comment son programme relatif à la sécurité alimentaire avait évolué au fil des cycles de reconstitution des ressources de la Caisse du FEM. Ces évolutions avaient abouti à l'établissement du Programme intégré sur les systèmes alimentaires au cours du huitième cycle de reconstitution de la Caisse, qui était conçu pour susciter une transformation systémique, ciblait 32 pays et était doté d'une enveloppe de 252 millions de dollars É.-U. La représentante a également donné un aperçu, d'une part, des contributions de la Caisse du

FEM et du Fonds pour les pays les moins avancés à l'initiative Grande Muraille verte en vue de la restauration des terres dégradées dans la région du Sahel et, d'autre part, de celles de la Caisse du FEM et du Fonds spécial pour les changements climatiques en faveur de l'initiative multipays de gestion des terres pour une restauration intégrée des paysages et des systèmes alimentaires résilients dans les petits États insulaires en développement des Caraïbes. Elle a expliqué que les avantages des interventions intersectorielles du FEM étaient multiples et tenaient à l'adoption de stratégies globales permettant de répondre aux enjeux de durabilité dans les systèmes agroalimentaires, à la création d'espaces d'apprentissage et de mise en commun des connaissances qui pouvaient faciliter la transformation des systèmes, à l'établissement de plateformes d'échange des enseignements tirés de l'expérience et à la promotion de la coopération Sud-Sud. Le FEM encourageait en outre l'innovation technologique et le développement de mécanismes financiers destinés à attirer les investissements privés. Il favorisait par ailleurs la cohérence des mesures, ce qui garantissait que les conditions étaient propices au développement d'un système agroalimentaire durable et résilient.

35. Un représentant du FVC a fait le point sur le portefeuille du Fonds et a indiqué que, sur les 297 projets financés à ce jour, 131 étaient des projets liés à l'agriculture et à la sécurité alimentaire, pour lesquels le FVC avait mobilisé 6,24 milliards de dollars É.-U., ce qui avait généré un cofinancement de 11,85 milliards de dollars É.-U. La majorité de ces projets relevaient des domaines de résultats suivants : santé, bien-être, moyens de subsistance et écosystèmes. On en dénombrait 104 en lien avec les chaînes de valeur : ils consistaient à soutenir les pratiques agricoles résilientes face aux changements climatiques et les technologies agricoles climatiquement rationnelles, à améliorer les équipements de transformation et le recyclage de la biomasse et des déchets agricoles, à promouvoir le recours à des emballages et matériaux durables, à rendre les transports plus efficaces, à encourager l'écocertification et l'écoétiquetage ou la création de plateformes de mise en commun des connaissances permettant d'améliorer la traçabilité et donc la rentabilité des solutions de substitution durables, telles que l'agriculture régénératrice. Le représentant a expliqué que les projets sectoriels pouvaient être bénéfiques aux fins de l'adaptation mais aussi de l'atténuation et il a donné des exemples d'indicateurs qui pouvaient être utilisés pour l'une et l'autre, comme ceux permettant de suivre les réductions réalisées et attendues d'émissions de GES dans le cadre des projets en cours ou ceux permettant de mesurer le nombre de personnes dont l'approvisionnement en eau était garanti, même en cas de perturbations climatiques. Pour conclure, il a fait savoir que les premiers résultats des projets du FVC liés à l'agriculture et à la sécurité alimentaire étaient prometteurs.

36. Un représentant de la Banque mondiale a expliqué que le système agroalimentaire constituait un outil précieux dans l'exécution de la mission de la Banque mondiale, à savoir mettre fin à l'extrême pauvreté et favoriser une prospérité partagée sur une planète vivable. Il a mis en avant un véritable cercle vicieux : le système agroalimentaire, qui était responsable d'un tiers des émissions planétaires de GES, contribuait aux changements climatiques, lesquels mettaient en péril la sécurité alimentaire mondiale, situation à laquelle l'intensification des activités agroalimentaires cherchait à répondre, faisant à son tour augmenter les émissions de GES. Or les seules mesures d'adaptation ne suffisaient pas à garantir la sécurité alimentaire dans le monde. En outre, plus de la moitié des émissions de GES issues du système agroalimentaire provenaient des étapes précédant et suivant la production ainsi que du changement d'affectation des terres. Sans d'importantes mesures d'atténuation dans ce système, l'objectif de limiter l'élévation de la température mondiale à 1,5 °C, ou même à 2 °C, était hors de portée. La Banque mondiale s'était fixé pour objectif d'allouer 65 % de ses investissements dans le domaine agroalimentaire aux initiatives encourageant une agriculture intelligente face aux changements climatiques (contre 62 % en 2024). Entre 2022 et 2024, elle avait approuvé un financement de 7 milliards de dollars É.-U. destinés à l'action climatique dans le domaine agroalimentaire, ce qui avait permis à 4,7 millions d'agriculteurs d'adopter des technologies agricoles intelligentes face aux changements climatiques. Les projets approuvés au cours de cette période devaient permettre une réduction cumulée des émissions de GES de 175 millions de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone. La Banque mondiale produisait en outre des connaissances et des outils destinés

à accompagner la transformation du système agroalimentaire et avait notamment élaboré une feuille de route visant à réduire à zéro les émissions nettes de ce système¹⁷.

2. Réponses aux questions

37. Le représentant du Fonds pour l'adaptation a précisé que les pays définissaient eux-mêmes les investissements nécessaires dans les secteurs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, mais aussi que les projets étaient censés correspondre au cadre de ressources du Fonds, lequel était en train d'être mis à jour de manière à correspondre aux thèmes du cadre pour l'objectif mondial en matière d'adaptation. Le Fonds menait des évaluations rétrospectives des projets, mais les effets que ceux-ci avaient sur le plan social restaient difficiles à apprécier. Il n'accordait que des subventions couvrant l'intégralité du coût de l'adaptation, sans obligation de cofinancement. Si le FEM finançait habituellement les projets en passant par des organismes d'exécution accrédités, des banques coopératives pouvaient aussi être accréditées ; le Fonds avait établi un guichet pour l'adaptation géré localement, de sorte que les agriculteurs pouvaient accéder directement au financement sans accréditation.

38. Le représentant du FVC a expliqué que le Fonds appliquait des normes environnementales et sociales strictes pour évaluer chacune des propositions de financement qu'il recevait, qu'il ne finançait pas les grandes entreprises agroalimentaires et que 80 % de son portefeuille consacré au secteur public consistait en des subventions, sachant que les financements destinés au secteur privé prenaient plus souvent la forme de prêts et de prises de participation que de subventions. Le FVC s'efforçait de simplifier sa procédure d'accréditation des organisations cherchant à accéder à un financement en vue de mettre en œuvre des projets et des programmes de lutte contre les changements climatiques et il avait pour objectif d'achever son cycle d'examen des projets dans les neuf mois, cycle au cours duquel il tâchait de maintenir chaque année un équilibre entre les subventions accordées à des projets d'atténuation et celles accordées à des projets d'adaptation. Le représentant a reconnu qu'il était difficile de savoir dans quelle mesure les projets financés par le FVC bénéficiaient aux personnes les plus vulnérables dans les pays. Il a fait observer que le FVC faisait en sorte que les pays qui n'avaient jamais reçu de fonds destinés à financer leur action climatique en obtiennent plus facilement et qu'il était en train de mettre au point un mécanisme d'accès direct pour les peuples autochtones. Il a expliqué que les projets et programmes pour lesquels un financement était demandé au titre du FVC ne devaient pas nécessairement se caractériser par une approche fondée sur les chaînes de valeur, mais que pareille modalité était souvent retenue par nombre des Parties qui soumettaient des propositions.

39. La représentante du FEM a mis l'accent sur les mesures destinées à faire en sorte que les projets financés par le Fonds répondent aux besoins des groupes les plus vulnérables. Par exemple, le FEM veillait à ce que les organisations d'agriculteurs soient associées à la conception des projets, et des plans d'action en faveur de l'égalité des sexes étaient établis à l'échelle des projets et des programmes de manière à garantir que ceux-ci répondent aux besoins des femmes. Le FEM était en outre doté d'un programme de microfinancements à destination des organisations de la société civile et des organisations non gouvernementales, et d'un programme baptisé « GEF Assembly Challenge Program », qui permettait à des jeunes et à des peuples autochtones de bénéficier de certaines prestations (par exemple, subventions et accès à une plateforme de mise en commun des connaissances et de partenariat).

40. Le représentant de la Banque mondiale a souligné que, bien que seul 0,1 % du financement de l'action climatique soit consacré à l'élevage, celui-ci était d'une importance cruciale pour les moyens de subsistance et la nutrition, en particulier dans les pays en développement. L'élevage était toutefois une source majeure de GES, ce pour quoi il devait être pris en compte dans les stratégies globales tendant vers une agriculture intelligente face aux changements climatiques. Enfin, le représentant a fait valoir qu'il n'était pas possible de

¹⁷ Sutton W. R., Lotsch A. et Prasann A., *Recipe for a Livable Planet: Achieving Net Zero Emissions in the Agrifood System*. Agriculture and Food Series. Banque mondiale. Disponible à l'adresse <http://hdl.handle.net/10986/41468>.

mettre uniquement l'accent sur l'adaptation dans le secteur agricole, étant donné que les émissions de GES provenant des systèmes agroalimentaires continuaient d'augmenter.

E. Travaux entrepris par les organes constitués

1. Exposés

41. En introduction, le secrétariat a présenté son rapport de synthèse annuel sur les activités liées à l'Initiative commune de Charm el-Cheikh menées par les organes constitués et les entités financières et autres relevant de la Convention¹⁸, dont il a notamment défini le champ d'application¹⁹. Les tableaux de l'annexe I du rapport recensaient les mandats et contributions des organes constitués et d'autres entités relevant de la Convention en rapport avec l'Initiative commune, tandis que l'annexe II présentait les relations entre les activités et les objectifs de l'Initiative commune.

42. Après ce premier exposé, les représentants des organes constitués ont brièvement expliqué comment leur organe respectif tenait compte des approches systémiques et globales de la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture, les systèmes alimentaires et la sécurité alimentaire, de la compréhension, de la coopération et de l'intégration dans les plans.

43. Le Président du CET a expliqué que le Comité collaborait avec la FAO afin de favoriser le recours aux technologies climatiques dans les systèmes agroalimentaires. À l'occasion du dialogue de haut niveau organisé à la vingt-neuvième session de la COP, qui portait sur l'accélération de la mise en œuvre des CDN dans les systèmes agroalimentaires, le CET avait présenté un rapport consacré à la manière dont les technologies climatiques pouvaient contribuer à transformer les systèmes et chaînes de valeur agroalimentaires²⁰. Le Président a souligné que le déploiement des technologies climatiques serait un élément moteur de la transformation des systèmes agroalimentaires, et que l'évaluation des besoins dans ce domaine devait porter sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Il a expliqué que le renforcement des capacités était indispensable pour tirer parti du potentiel que recelaient les technologies climatiques et que, pour que les technologies climatiques soient déployées à grande échelle et mises en œuvre efficacement, il était essentiel de disposer d'un financement ciblé, guidé par une évaluation des besoins technologiques.

44. Un représentant du Groupe consultatif d'experts a expliqué que le Groupe aidait les pays en développement Parties à s'acquitter de leur obligation de présenter des rapports concernant l'action climatique au titre de la Convention et de l'Accord de Paris, notamment s'agissant du secteur agricole, et avait recensé principales difficultés que les Parties rencontraient à cet égard. Le Groupe aidait en outre les Parties à passer à des méthodes de niveau 2, plus précises, pour établir des estimations d'émissions dans leurs rapports, à renforcer leurs capacités à quantifier les effets des mesures d'atténuation prises dans le domaine agricole, à améliorer leurs projections d'émissions dans ce secteur et à mieux communiquer les informations concernant les mesures d'adaptation. Le représentant a souligné qu'un appui à long terme était indispensable pour permettre aux pays en développement Parties d'améliorer la qualité des informations sur les émissions et l'action climatique dans le domaine agricole qu'ils fournissaient dans leurs communications nationales et leurs rapports biennaux au titre de la transparence.

45. Un représentant du Comité de l'adaptation a expliqué que celui-ci adoptait toujours des approches systémiques et globales dans ses travaux, notamment en ce qui concernait l'agriculture et la sécurité alimentaire. En outre, il menait, en collaboration avec d'autres organes constitués et entités financières, des travaux sur les technologies d'adaptation

¹⁸ FCCC/SB/2025/4.

¹⁹ Conformément à la décision 3/CP.27, par. 15, et aux documents FCCC/SBSTA/2024/7, par. 111, et FCCC/SBI/2024/13, par. 58.

²⁰ FAO et CCNUCC. 2024. *Climate technologies for agrifood systems transformation – Placing food security, climate change and poverty reduction at the forefront*. Rome. Disponible à l'adresse https://unfccc.int/ttclear/misc_/StaticFiles/gnwoerk_static/TEC_WEF/4ba082ff54714373ac717ca999b44ef3/a04e2613d1ff4e00908adea0848ef244.pdf.

prioritaires et avait animé un atelier consacré au rôle que pouvait jouer le secteur agroalimentaire dans la résilience face aux changements climatiques. Il mettait par ailleurs à disposition des documents d'orientation pour le suivi de l'exécution des PNA, qui couvraient notamment des approches propres à l'agriculture, et donnait, sur son nouveau portail interactif sur l'état d'avancement des mesures d'adaptation prises par les Parties, un aperçu des mesures prises au niveau national²¹.

46. Un représentant du CRTC a expliqué que celui-ci avait coorganisé un programme de renforcement des capacités relatives à l'utilisation des technologies numériques, dont l'objectif était de rendre le secteur agricole plus résilient et de faire un usage plus efficace des ressources. En tant qu'entité chargée de l'exécution de l'Accélérateur d'innovation climatique du Fonds pour l'adaptation²², le CRTC contribuait à consolider les systèmes nationaux d'innovation et attirait les investissements privés dans certaines technologies, à savoir des services d'information sur le climat, des systèmes d'alerte précoce pour la gestion des catastrophes naturelles, des systèmes de télédétection et d'information géographique pour la surveillance des changements environnementaux, tels que la déforestation et la dégradation des terres, ainsi que des drones utilisés aux fins de la collecte de données agricoles. Le CRTC fournissait en outre une assistance technique dans le domaine de l'agriculture, comme en témoignaient les travaux menés au Soudan et au Zimbabwe.

47. Un représentant du Groupe de facilitation de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones a expliqué que le Groupe constituait un espace inclusif de mise en commun des pratiques globales et intégrées d'atténuation et d'adaptation. Parmi les exemples pertinents pour l'agriculture, il a présenté le programme baptisé « Reefs of Hope », qui visait à freiner le blanchissement des coraux et à préserver les écosystèmes indispensables à la pêche et à la sécurité alimentaire dans le Pacifique. Il a en outre mentionné le recours à des pratiques traditionnelles de gestion de l'eau aux Philippines, dont l'objectif était de lutter contre la pénurie d'eau, et la mise en place d'un système traditionnel de classification des sols en Thaïlande, qui permettait de détecter les zones exposées au risque d'érosion. Ces mesures témoignaient du pouvoir de transformation inhérent aux connaissances locales et aux initiatives communautaires.

48. Un représentant du Groupe d'experts des pays les moins avancés a expliqué que le Groupe aidait les pays les moins avancés à élaborer des stratégies globales et transversales d'adaptation et de renforcement de la résilience du secteur agricole et des systèmes alimentaires. Les travaux menés par le Groupe, qui consistaient notamment à diffuser les enseignements tirés de l'expérience, contribuaient à garantir que l'action climatique pour l'agriculture et la sécurité alimentaire s'intégrait dans des plans de développement nationaux plus larges et résilients face aux changements climatiques.

2. Réponses aux questions

49. À une question concernant l'exposé du représentant du CET, et notamment l'emploi des termes « système agroalimentaire » et « chaîne de valeur agroalimentaire », qui ne figuraient ni dans l'intitulé de l'atelier ni dans la décision établissant l'Initiative commune de Charm el-Cheikh, le Président du CET a répondu qu'il considérait l'atelier comme une bonne occasion de renforcer les interactions entre l'Initiative commune et les travaux menés par les organes constitués.

50. En réponse à une question sur les mesures prises pour donner envie aux jeunes de travailler dans le secteur agricole malgré les incertitudes liées aux changements climatiques, le représentant du Conseil consultatif du CRTC a déclaré que le CRTC coopérait avec toutes les parties prenantes, notamment des représentants des jeunes agriculteurs, et les aidait mieux à tirer parti des technologies climatiques dans le cadre de leurs activités agricoles.

²¹ https://unfccc.int/adaptation_country_portal.

²² Voir <https://www.ctc-n.org/technical-assistance/afcia-ii-programme-continues-collaboration-between-unep-ctcn-and-adaptation-fund-boost-innovation>.

IV. Résumé des débats

A. Séance plénière

51. Le débat en plénière a eu lieu autour des questions suivantes :

a) Quelles sont les conditions nécessaires pour que les approches systémiques et globales de la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture, les systèmes alimentaires et la sécurité alimentaire portent leurs fruits ?

b) Comment renforcer la coopération autour d'approches systémiques et globales de la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture, les systèmes alimentaires et la sécurité alimentaire, et leur intégration dans les plans ?

1. Approches systémiques et globales

52. Des participants ont insisté sur le fait qu'il fallait en priorité protéger la sécurité alimentaire et éliminer la faim dans le monde (objectif de développement durable n° 2), et lutter simultanément contre la malnutrition, les changements climatiques et la perte de biodiversité. Selon l'un d'entre eux, une solution consisterait à privilégier une production alimentaire locale et régionale reposant sur une agriculture à petite échelle, respectueuse de l'environnement et sans effet délétère sur le climat. Selon un autre participant, il fallait de toute urgence encourager l'adaptation et la résilience des systèmes agricoles en fonction des circonstances nationales.

53. Certains participants ont souligné l'importance que revêtait l'approvisionnement alimentaire au regard des enjeux mondiaux liés à l'alimentation et à la nutrition, et ont notamment insisté sur le fait qu'il fallait résoudre les problèmes liés à l'accès aux denrées alimentaires, à leur utilisation et à la stabilité. Dans la stratégie et le plan d'action 2026-2035 du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine, adoptés en janvier 2025, l'Union africaine avait pris plusieurs engagements liés à la sécurité alimentaire, notamment celui d'augmenter la production agroalimentaire de 45 % sur le continent africain.

54. De nombreux participants étaient d'avis qu'une approche fondée sur les systèmes alimentaires englobant tous les maillons de la chaîne de valeur (production, stockage, transformation, conditionnement, distribution et consommation des denrées alimentaires) et tenant compte de problématiques telles que les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires était essentielle pour garantir la sécurité alimentaire et qu'elle pouvait contribuer à réduire la consommation de combustibles fossiles. Un participant a ajouté que pareille approche pouvait contribuer à résoudre de nombreux problèmes interdépendants, comme les changements climatiques et la perte de biodiversité, la dégradation des sols, l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Un autre participant a toutefois mis en garde contre les effets indésirables d'un recentrage sur les systèmes alimentaires au détriment du secteur agricole proprement dit, comme le risque que bailleurs de fonds et entités de financement négligent les besoins d'adaptation des agriculteurs.

55. Certains participants ont souligné les avantages que pourrait avoir une approche fondée sur les interactions entre l'alimentation, l'eau et l'énergie. Un participant a mis en avant le lien entre la demande alimentaire de base et l'accessibilité de l'eau et de l'énergie, ainsi que la nécessité de déterminer correctement les domaines d'action prioritaires afin de mieux gérer les liens complexes qui unissaient l'eau, l'énergie et les systèmes alimentaires.

56. Des participants ont insisté sur le fait que les systèmes alimentaires devaient être durables sur les plans économique, environnemental, social et culturel. L'action climatique visant à prévenir la dégradation des sols et à améliorer le rendement des cultures par unité d'eau utilisée pouvait contribuer à rendre l'agriculture mais aussi la production alimentaire plus durables. Plusieurs participants ont précisé que pour obtenir des résultats d'adaptation et d'atténuation dans le secteur agricole, il fallait établir des programmes prévisibles assortis d'engagements à long terme et de mécanismes de responsabilité. Certains participants ont souligné que l'agroécologie et les systèmes alimentaires traditionnels et autochtones contribuaient également à rendre l'agriculture plus durable. Un participant a souligné que la

prise en compte des questions liées à l'accès à la terre et aux droits fonciers était cruciale dans les approches systémiques et globales. Un autre participant a fait observer que la transition juste était au cœur de ces approches de l'action climatique, en ce qu'elle visait à garantir que les politiques climatiques étaient socialement inclusives, justes et équitables.

57. Les participants se sont accordés à dire que l'action climatique devait être fondée sur des données scientifiques et probantes, et qu'il importait de comprendre ses effets sur le secteur agricole. Un participant a dit qu'il fallait développer un cadre de suivi, de mesure, de déclaration et de vérification permettant d'en quantifier les résultats sur le plan environnemental.

58. De nombreux participants se sont accordés sur le rôle vital de l'innovation dans la promotion d'un développement durable de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et ont souligné qu'il fallait que la mise en commun des connaissances serve les objectifs de l'Initiative commune de Charm el-Cheikh et le renforcement des capacités des agriculteurs. Certains participants ont mis en avant des approches ou technologies, comme l'agriculture de précision et l'intelligence artificielle, qui pouvaient contribuer à trouver un équilibre entre atténuation des changements climatiques et productivité agricole.

2. Coopération et intégration dans les plans

59. De manière générale, les participants sont convenus que la collaboration entre les pouvoirs publics, quel que soit l'échelon, le monde universitaire et d'autres acteurs, notamment du secteur privé, était essentielle s'ils voulaient cocréer et mettre en œuvre des solutions climatiques efficaces. De nombreux participants ont dit qu'il fallait trouver, aux niveaux national et international, des terrains d'entente en cas d'intérêts divergents entre ministères, acteurs sectoriels et parties prenantes. Un participant a indiqué qu'il fallait s'intéresser aux dynamiques de l'économie politique, telles que les asymétries de pouvoir et les inégalités structurelles, réaliser les bons arbitrages et rechercher activement des retombées positives. Plusieurs participants ont appelé à la création d'un mécanisme de coordination destiné à améliorer la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture et la coopération entre les différents acteurs ; d'autres ont dit qu'il fallait plutôt tirer parti des institutions et mécanismes internationaux existants sans qu'ils fassent double emploi, si l'on voulait accélérer la mise en œuvre.

60. Les participants ont dit qu'il fallait harmoniser les politiques et appréhender les enjeux dans différents secteurs et selon différentes perspectives (par exemple le climat, la biodiversité et la dégradation des terres, ou l'eau, l'énergie et les systèmes alimentaires) ainsi qu'à différents niveaux de gouvernance. Ils ont mis l'accent sur l'importance de décloisonner les approches et de faire en sorte que les politiques liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition soient cohérentes. Un participant a expliqué que l'appui aux initiatives de restauration des terres, le recours à des pratiques agricoles respectueuses de la nature telles que l'agroforesterie, ainsi que la protection et l'amélioration des habitats de la biodiversité et des pratiques agroécologiques pouvaient être bénéfiques à divers égards, notamment s'agissant de la lutte contre les changements climatiques et de la sécurité alimentaire. Un autre participant a fait observer qu'outre harmoniser les initiatives relatives au climat et à la biodiversité dans les CDN et les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité, la coopération pouvait consister à faire de l'Organisation mondiale du commerce un moyen de garantir un commerce agricole mondial stable et prévisible, fondé sur des règles encadrant la mise en œuvre d'approches systémiques et globales à l'échelle mondiale. Un autre participant a ajouté qu'il était essentiel de faire en sorte que l'Initiative commune de Charm el-Cheikh et les travaux connexes menés dans le cadre d'autres processus de la Convention soient cohérents si l'on voulait obtenir des résultats concrets et probants, d'autant plus que l'agriculture était un secteur transversal.

61. De nombreux participants sont convenus qu'il importait de mettre en commun les connaissances, de combler le manque de capacités et de soutenir la recherche agricole au niveau national aux fins de la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture. Un participant a fait remarquer qu'il fallait renforcer les capacités de recherche pour mieux comprendre les coûts et les retombées positives de la mise en œuvre d'une action climatique axée sur l'agriculture ainsi que les facteurs socioéconomiques qui influençaient les décisions prises par les agriculteurs. Un autre participant a souligné la nécessité d'élaborer des

politiques inclusives, fondées sur des données scientifiques, si l'on entendait donner aux agriculteurs les moyens d'agir, respecter le savoir autochtone et garantir des résultats équitables, l'objectif étant que l'agriculture contribue à une action climatique concrète dans le monde entier.

3. Moyens de mise en œuvre

62. Certains participants ont souligné qu'il fallait aider les pays en développement à accéder à des financements, au transfert de technologies et au renforcement des capacités de manière à soutenir les mesures d'adaptation et la résilience dans le secteur agricole, tout en leur proposant des solutions pratiques qui respectent la diversité de leurs contextes nationaux. Plusieurs participants ont en outre fait observer que le financement des mesures d'atténuation dans les secteurs de l'agriculture et de la sylviculture était insuffisant, malgré le potentiel d'atténuation que recelaient ces mesures. Des participants ont expliqué que pour atteindre un degré plus élevé de souveraineté alimentaire, il fallait investir massivement dans le développement rural, notamment dans les infrastructures, l'irrigation, la lutte contre les inondations, l'énergie, la logistique, les transports, l'assainissement et d'autres capacités techniques. D'autres participants ont fait part de leurs préoccupations concernant le manque de ressources, de soutien et d'accès à des solutions propres à garantir la sécurité alimentaire dans le contexte des changements climatiques, en particulier s'agissant des groupes vulnérables, tels que les petits exploitants agricoles et les exploitations familiales, les femmes, les jeunes et les peuples autochtones.

63. Certains participants ont insisté sur le fait qu'il fallait accroître le financement de l'action climatique en faveur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, et notamment sur la nécessité de mobiliser des fonds publics et privés. Des participants ont souligné la nécessité de transformer les subventions accordées à des pratiques néfastes pour l'environnement en investissements dans la recherche et le développement de technologies innovantes, d'infrastructures et de pratiques agricoles durables. D'autres ont dit que les approches fondées sur le marché pouvaient être intéressantes, car elles permettaient de récompenser les agriculteurs qui avaient pris des mesures efficaces pour lutter contre les changements climatiques.

64. Plusieurs participants ont souligné que le transfert de technologies innovantes destinées à l'action climatique dans le secteur agricole était important pour transformer ce dernier. Un participant a ajouté que le transfert de technologies vers les pays en développement pourrait être soutenu dans le cadre des démarches concertées visées au paragraphe 2 de l'article 6 de l'Accord de Paris.

65. Un participant a fait observer que l'insuffisance des services de vulgarisation agricole freinait le développement des compétences, l'éducation, la formation et le perfectionnement de la main-d'œuvre dans de nombreux pays, ce qui rendait difficiles l'intégration de l'action climatique en faveur de l'agriculture dans les plans et sa mise en œuvre. Certains participants ont en outre souligné qu'il importait de renforcer les capacités des agriculteurs si l'on voulait obtenir des résultats d'adaptation et d'atténuation, et de faire en sorte que les petits exploitants agricoles et les communautés locales aient accès à ces initiatives de renforcement des capacités et qu'ils en profitent.

4. Participation des parties prenantes

66. Nombre de participants sont convenus qu'une mobilisation large, active et cohérente des parties prenantes, notamment des agriculteurs, des peuples autochtones, des communautés locales, de la société civile, des femmes, des jeunes, du secteur privé et des consommateurs, était essentielle pour réussir à mettre en œuvre une action climatique pour l'agriculture. Un participant a en particulier expliqué qu'il fallait concevoir, en collaboration avec les agriculteurs, des approches visant à réduire les émissions et à augmenter le carbone du sol. Il a été souligné que les femmes vivant en milieu rural étaient un important moteur de la sécurité alimentaire et, par conséquent, devaient avoir une part active dans l'action climatique pour l'agriculture.

67. Plusieurs participants ont souligné qu'il importait de donner la priorité aux groupes vulnérables et de les inclure dans la conception d'approches systémiques et globales. Un

participant a dit que la transformation du système alimentaire devait se faire selon une approche fondée sur les droits de l'homme et a plaidé en faveur de l'adoption de mesures tenant compte de l'équité, susceptibles de lutter à la fois contre la faim et la malnutrition, les changements climatiques et les pertes de biodiversité. Il pouvait notamment s'agir de donner accès à la terre et à des financements, de concevoir des politiques publiques, telles que des stratégies d'approvisionnement alimentaire durable, ou de mettre en place des programmes concernant les repas scolaires.

B. Coordination dans le cadre de l'Initiative commune

68. Les questions ci-après ont servi à orienter le débat sur la coordination à partir des vues déjà exprimées pendant l'atelier :

a) Comment les approches systémiques et globales de la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture, les systèmes alimentaires et la sécurité alimentaire contribuent-elles à la réalisation des objectifs de l'Initiative commune ?

b) Comment les travaux de l'Initiative commune et les approches systémiques et globales de la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture, les systèmes alimentaires et la sécurité alimentaire peuvent-ils être mieux coordonnés ?

69. Plusieurs participants ont proposé que les débats sur la coordination portent sur un champ plus large que le thème de l'atelier et concernent tous les éléments de l'Initiative commune, jugeant que les questions d'orientation proposées étaient trop restrictives ; d'autres participants les trouvaient au contraire utiles. Les cofacilitateurs ont dit que les questions d'orientation ne devaient pas limiter les interventions et ont invité les participants à l'atelier à soulever tous les points qu'ils jugeaient pertinents.

70. De nombreux représentants des Parties ont insisté sur l'importance que la coordination jouait dans l'Initiative commune, plusieurs d'entre eux s'inquiétant de ce que, d'après ce qui était ressorti des débats menés au cours de l'atelier, les organes constitués et les entités de financement semblaient travailler en vase clos, et suggérant que leurs travaux soient plus étroitement alignés sur l'exécution de l'Initiative commune de Charm el-Cheikh. Ils ont expliqué que, pour remédier à ce cloisonnement, il fallait définir une modalité permettant de fournir des orientations claires ou établir un mécanisme, voire un organe, de coordination des travaux et veiller à ce que les organes constitués et les entités fonctionnelles du Mécanisme financier contribuent à la réalisation des objectifs de l'Initiative commune. Un participant a ajouté que pareille coordination pourrait aider les Parties à se mettre d'accord sur une définition des approches systémiques et de ce qu'elles impliquaient.

71. D'autres participants étaient d'avis que les accords de coordination établis au titre de la Convention étaient suffisants et ont souligné que la coordination des travaux n'était pas une tâche ponctuelle mais qu'elle incombait à long terme à toutes les parties prenantes du système alimentaire, qu'il s'agisse des États ou des agriculteurs. Ils ont avancé qu'une meilleure coordination nécessitait une mobilisation continue de l'ensemble des ministères, secteurs et niveaux de gouvernance à l'échelle nationale ainsi que des agriculteurs. L'Alliance mondiale de recherche sur les gaz à effet de serre en agriculture²³ a été citée comme un exemple de mécanisme de coordination qui permettait d'accélérer l'apprentissage et donnait aux agriculteurs les moyens de réduire les émissions mondiales de GES provenant de l'agriculture.

72. Un participant a insisté sur l'importance des approches globales et systémiques pour mieux coordonner les cadres stratégiques au niveau national. Par exemple, une approche fondée sur les systèmes alimentaires permettait d'articuler les politiques et mesures prises dans les domaines de l'agriculture, du climat, de la nutrition et des moyens de subsistance et d'améliorer la cohérence et la coordination entre les ministères, les acteurs sectoriels et les parties prenantes.

73. La question du soutien financier à la mise en œuvre d'approches systémiques et globales a été largement débattue. Un participant a fait observer que nombre de Parties avaient déjà

²³ Voir <https://globalresearchalliance.org/>.

intégré des approches systémiques aux fins de l'application des trois Conventions de Rio dans leurs CDN, dans leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité et dans leurs communications relatives à la neutralité en matière de dégradation des terres, soumises au titre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, et a proposé la création d'un fonds d'affectation spéciale multidonateur destiné à appuyer ces efforts.

74. Les participants ont dit combien la coordination reposait sur la mise en commun des informations, l'un d'entre eux avançant qu'il pourrait être utile de prévoir des possibilités d'apprentissage, telles que des visites au cours desquelles on pourrait observer des exemples concrets de pratiques agricoles issues de la recherche et d'approches systémiques adoptées dans différents contextes nationaux.

75. Enfin, plusieurs participants ont dit que le portail en ligne de Charm el-Cheikh était un outil important de coordination, de mise en commun des connaissances et de renforcement des capacités, et ont déploré que les financements manquent pour le rendre pleinement opérationnel. Ils ont dit espérer qu'il le serait bientôt, afin qu'il puisse jouer son rôle d'outil pratique, accessible et dynamique favorisant l'apprentissage, élargissant l'accès à l'information et faisant le lien entre les projets relatifs à l'action climatique dans le domaine agricole et les possibilités de mise en œuvre.

V. Prochaines étapes

76. De nombreuses approches systémiques et globales de la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture, les systèmes alimentaires et la sécurité alimentaire pouvaient contribuer à préserver au mieux la sécurité alimentaire tout en générant des retombées positives en matière d'adaptation et d'atténuation. Compte tenu du caractère interdépendant des enjeux, il était possible de définir des approches susceptibles de traiter simultanément plusieurs problèmes, tels que la perte de biodiversité, la dégradation des terres et la pauvreté. L'agriculture était un secteur complexe qui faisait intervenir de nombreuses parties prenantes, et les systèmes alimentaires encore plus. Si l'on voulait qu'une action climatique soit mise en œuvre dans le secteur agricole et dans l'ensemble des systèmes alimentaires, il fallait que ces parties prenantes se mobilisent largement et de manière cohérente. Les approches systémiques et globales ne pouvaient être efficaces que si elles étaient centrées sur l'agriculteur et si elles tenaient compte des circonstances nationales et des particularités des systèmes de production agricole.

77. Pour mettre en œuvre une action climatique pour l'agriculture et parvenir à la sécurité alimentaire à grande échelle, il fallait disposer de moyens de mise en œuvre. Les participants ont indiqué que le financement de l'action climatique était insuffisant, en particulier dans le secteur de l'agriculture, et ont formulé plusieurs idées susceptibles d'aider à remédier à cette situation. En outre, il fallait procéder à des transferts de technologies et de pratiques agricoles innovantes, renforcer les capacités et faire en sorte que les petits exploitants agricoles et les communautés locales aient accès à ces initiatives et qu'ils en profitent.

78. Les participants ont proposé des moyens d'améliorer la compréhension des enjeux, de favoriser la coopération et de mieux intégrer certaines mesures dans les plans d'action climatique en faveur de l'agriculture et ont souligné l'importance des approches fondées sur des données scientifiques et probantes ; ils ont en outre dit combien il importait de mesurer les résultats des mesures prises et de mettre en commun les connaissances. Pour une action climatique efficace dans le secteur agricole et dans l'ensemble des systèmes alimentaires, il fallait harmoniser les stratégies, intégrer les initiatives dans différents secteurs et à plusieurs niveaux et faire en sorte que les pouvoirs publics, quels que soient l'échelon, le monde universitaire et le secteur privé coopèrent. La collaboration et la coordination internationales ainsi que le partage des connaissances étaient en outre des éléments déterminants du succès des approches systémiques et holistiques de la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture, les systèmes alimentaires et la sécurité alimentaire. L'Initiative commune de Charm el-Cheikh pouvait grandement contribuer à faciliter la collaboration dans le cadre de pareille action.